



# TRIBUNE SYNDICALISTE

Bulletin édité par la section CGT-DGFIP du Cantal



## CAPL du 09/07/2015

MOUVEMENT LOCAL DES CONTROLEURS DES FINANCES PUBLIQUES

### COMPTE-RENDU de MANDAT des REPRESENTANTS CGT Finances Publiques du personnel

Représentants de l'administration:

M. PAILLET, Mme GENESTE-FERRARI, Mme GIGUET et Mme GLISE

Représentants des personnels :

CGT- Finances Publiques : M. BRUN (T), Mme FRIAA (T), Mme LASSERRE(S), M. WAY (expert)

Solidaires - Finances Publiques : Mme ANGLADE(T), Mme VIEYRES (S).

FO: Mme CUSSAC (T)

Mme JBIRANE et Mme FRIAA pour la CGT Finances Publiques assurent respectivement les fonctions de secrétariat et le secrétariat adjoint.

Avant d'aborder le mouvement local, madame FRIAA lit la déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques (cf. ci-après) qui dénonce la tenue tardive de la CAP, le nombre important de postes non-pourvus au niveau national, au niveau local, et toutes les difficultés que cela va accentuer dans les services et pour les personnels.

M. PAILLET reconnaît que la tenue tardive de la CAP engendre des difficultés pour les agents et qu'il appartiendra à la Direction Générale d'avancer les prochaines CAP nationales. Il constate que la DDFIP du Cantal a des sous effectifs au niveau des contrôleurs. Cela contraint la DDFIP du Cantal à gérer la pénurie. La DDFIP « respecte les vœux des agents dans la mesure du possible » et « il peut arriver qu'elle ne donne pas satisfaction afin de ne pas déséquilibrer certaines structures ».

**Pour la CGT Finances Publiques, la gestion de la pénurie se fait donc au détriment des vœux des agents, c'est inacceptable !**

## **1/ Approbation du procès verbal de la CAPL du 15 janvier (mouvement complémentaire des contrôleurs) :**

Le P.V. est approuvé à l'unanimité sous réserve de deux modifications énoncées lors de cette séance.

## **2/ Mouvement local des agents de catégorie B.**

Après rappel des affectations prononcées au niveau national, il est procédé à l'examen du mouvement local soumis au vote de la CAP et des demandes des agents.

Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES sont intervenus pour tous les agents n'ayant pas obtenu leurs premiers vœux. Malgré leurs interventions, l'administration n'a pas modifié son projet. Pourtant, au moins un collègue non satisfait aurait pu obtenir son premier vœu, une vacance de poste existant sur la structure demandée.

M. PAILLET explique le choix de l'administration par le fait qu'elle a souhaité privilégier une structure encore plus impactée par les sous effectifs.

**Ce cas est la parfaite illustration de la gestion de la pénurie que la CGT FINANCES PUBLIQUES dénonce. Cette gestion à court terme génère de la déception dans l'immédiat et ne permettra pas de résoudre les problèmes d'effectifs dans la durée.**

Le mouvement s'établit comme suit :

### RAN AURILLAC

*BRUN Chantal obtient Trésorerie Municipale Aurillac*

*DELANNES Laurence obtient SIP Aurillac*

*ESPALIEU Eric obtient Pôle Contrôle Expertise (PCE)*

*SERVAN Josette obtient Trésorerie Aurillac Banlieue*

### RAN SAINT FLOUR

*ARNAUD Catherine obtient SIP/SIE St Flour*

*JOUBE Thierry obtient Trésorerie de Chaudes Aigues*

*MALLET Patricia obtient SIP/SIE StFlour*

Le président soumet son projet de mouvement au vote de la Commission :

Parité administrative : 4 Pour

Parité syndicale : 2 contre (CGT)  
2 abstentions (Solidaires et FO)

***Par leur vote contre, les élus CGT-Finances Publiques marquent leur opposition au mouvement local tel qu'il est imposé par l'Administration. Bien qu'ils soient satisfaits pour les agents ayant obtenu leur mutation, ils déplorent que toutes les demandes de vœux n'aient pas obtenu satisfaction, malgré des postes vacants et non supprimés.***

## **Mesures d'accompagnement non soumises au vote :**

AINA Odile (Direction)	Pôle animation réseau Division opération de l'Etat Appui mission assiette et recouvrement
BERTRAND Béatrice (ALD Aurillac )	Maintenue Renfort SIP Aurillac
BRUEL Candelaria (Direction)	Pôle expertise juridique et fiscal Division expertise FDL et Domaines Appui Domaines
FLAMION Pierre(Direction)	Pôle expertise juridique et fiscal Division expertise FDL et Domaines Appui FDL

PELLET Christian (ALD -Aurillac)	Renfort Direction Pôle expertise juridique et fiscal Division affaires juridiques
CHARLAINE Bernadette (ALD Mauriac)	Maintenue Renfort SIE-SIP Mauriac
GIRE Perrine (ALD St-Flour)	Trésorerie Chaudes-Aigues
MEUNIER Fabrice (ALD sans résidence)	Renfort équipe départementale de renfort (EDR)
SERRE David (ALD sans résidence )	Maintenu Renfort SIE-SIP Mauriac

**Bien qu'elles ne soient pas soumises au vote, les élus CGT FINANCES PUBLIQUES manifestent leur opposition à ces mesures d'accompagnement.**

**Ils déplorent que les souhaits de certains collègues n'aient pu être satisfaits et qu'une collègue ALD doive changer de filière, alors que ses premiers souhaits correspondaient à sa filière d'origine. Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES craignent qu'à l'avenir cette situation se répète.**

M. PAILLET indique que les agents concernés par un changement de filière bénéficieront de formations. Les attentes de la Direction à leur égard seront adaptées à cette situation.

### **3/ Questions diverses :**

Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES sollicitent un état des lieux des sous-effectifs B suite à ce mouvement .

M. PAILLET énonce :

SIE Aurillac :- 1 B

PCE Aurillac : -1 B

Trésorerie de Laroquebrou : -1 B

Trésorerie municipale Aurillac : -2 B dont 1 compensé par 1 C

Trésorerie Murat : -1 B compensé par 1 C

Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES demandent la date d'installation de l'agent stagiaire affecté au SIE Aurillac.

M. PAILLET répond qu'il arrivera au SIE Aurillac le 10 août 2015, après une semaine de découverte des services.

Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES demandent si un accueil est prévu.

Mme GLISE indique qu'il pourra être organisé dès la première semaine d'août.

La séance est levée à 11h00.

Les élus CGT Finances Publiques



**CAPL B du 09/07/2015**  
**Mouvement local des Contrôleurs**

*Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques du Cantal*

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES dénoncent une nouvelle fois la tenue tardive de cette CAP locale, qui entraîne de grandes difficultés pour les collègues concernés (installation, scolarisation des enfants, recherche de logement).

Ils réitèrent leur demande que tout soit fait à l'avenir pour que les CAP d'affectations locales se tiennent plus tôt.

Ils rappellent leur attachement au paritarisme et leur position sur la tenue des commissions paritaires locales, qui doivent être de réels organismes où la défense des personnels doit être véritablement et valablement assurée.

Ce mouvement local se fait dans un contexte national de poursuite et d'aggravation des suppressions de postes et de sous-effectifs (1500 postes B vacants s'ajoutant aux 2600 postes C, postes non supprimés mais non pourvus). Tout cela se traduit par des conditions de travail toujours plus difficiles pour l'ensemble des collègues et des possibilités de mutation réduites.

Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES revendiquent un recrutement à hauteur des besoins, ainsi que l'arrêt des suppressions de postes. C'est une nécessité pour garantir la qualité de notre service public et des conditions de travail correctes pour tous les collègues.

Concernant les travaux du jour, votre projet de mouvement ne tient pas compte des postes vacants et des vœux formulés par les agents.

Ces non affectations sont la conséquence directe de la gestion de la pénurie causée par les sous-effectifs et le non respect des règles d'affectation.

Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES exigent que tous les postes soient pourvus et que les règles d'affectation soient respectées lors de ce mouvement local des contrôleurs.

Ils réaffirment leur opposition aux situations de détachement qui ne peuvent être que provisoires et rester exceptionnelles.

Les détachements ne doivent pas constituer un moyen alternatif de gestion des mouvements locaux.